

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES**

Vu le Code de l'éducation,  
Vu le décret n°2026-174 du 11 mars 2026 relatif au certificat de capacité d'orthophoniste et à la formation conduisant à cette profession,  
Vu l'arrêté du 11 mars 2026 relatif au régime des études menant à la profession d'orthophoniste,  
Vu les statuts de l'Université de Limoges,  
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 2 juin 2026,

Délibération enregistrée sous le numéro : **796/2026/FVE**  
**Conseil d'Administration du 5 juin 2026**

**Sujet : Dossier de demande d'accréditation à délivrer le certificat de capacité d'orthophoniste, en lien avec l'évolution du référentiel de formation, à compter de la rentrée universitaire 2026-2027.**

L'ILFOMER (Institut Limousin de FOrmation aux MEtiers de la Réadaptation) regroupe quatre filières : ergothérapie, orthophonie, masso-kinésithérapie, et orthoptie.

Dans le cadre de l'expérimentation régit par le décret n° 2020-553 du 11 mai 2020 et précisé par l'arrêté du 25 juin 2020, l'ILFOMER a modifié, de l'année universitaire 2022-2023 à l'année 2025-2026, les référentiels de formation, en proposant aux étudiants en orthophonie, kinésithérapie et ergothérapie un premier semestre commun de formation.

L'ILFOMER a ainsi développé un parcours d'enseignements communs à ses quatre filières de formations, fondé sur l'Approche Par Compétences, destiné à renforcer une culture professionnelle partagée entre elles. Ce parcours intègre une partie de la formation des étudiants de chaque filière et est structuré à l'appui des référentiels de chaque formation

Deux évolutions majeures sont à noter dans la mise en œuvre de la formation renouvelée : la réduction des volumes horaires d'enseignement et le renforcement d'une approche pédagogique par compétences. Cinq compétences ont été identifiées :

- C1 – Mener une démarche de soins
- C2 – Collaborer avec les partenaires du soin
- C3 – Gérer sa pratique professionnelle
- C4 – Adosser sa pratique à des données scientifiques
- C5 – Mener une action de santé publique

La réforme, couplée à la rénovation pédagogique articulant exigences universitaires et professionnelles, permettra d'avoir une formation plus cohérente et progressive, avec une approche centrée sur le développement des compétences.

Membres en exercice : 36  
Nombre de présents ou représentés : 26  
Abstention (s) : 0  
Suffrages exprimés : 26  
Pour : 26  
Contre : 0

Fait à Limoges, le 5 juin 2026

**Le Président de l'Université**

**Vincent JOLIVET**

**Publié au recueil des actes administratifs du mois de juin 2026.  
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 8 juin 2026.**

**Modalités de recours :** *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

***Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges***

Intitulé de l'UE	ECTS	Semestre envisagé par le référentiel	Organisation des heures de stage	Typologie des lieux envisagés		Lieux de stage	Distance par rapport au site de formation	Nombre de terrains de stage	Date d'agrément
				Nombre par étudiant	Typologie				
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	24,5h de stage, les lundis ou les vendredis pendant 11 semaines consécutives (hors vacances scolaires) : 1 journée complète puis 5 matinées. Lieux de stage locaux et périphériques privilégiés car enseignements en présentiel le reste de la semaine.	1	Classe de GSM	Local (Limoges)	A proximité directe de l'IFOMER, offre de transport en commun variée (lignes urbaines diverses et passages fréquents), coût financier négligeable	14	Non concerné
			Périphérique (communes limitrophes)			Proximité modérée avec l'IFOMER, offre de	5		
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	24,5h de stage les lundis ou les vendredis pendant 11 semaines consécutives (hors vacances scolaires) : 1 journée complète puis 5 matinées. Lieux de stage locaux et périphériques privilégiés car enseignements en présentiel le reste de la semaine.	1	Classe de CP	Départementale (Haute-Vienne, hors local et périphérique)	A moyenne distance de l'IFOMER, nécessite	4	Non concerné
			Territorial (territoire Limousin, hors local, périphérique et départemental)			Eloigné de l'IFOMER, nécessite l'usage d'un véhicule motorisé individuel, offre de transport en commun réduite, peut nécessiter un hébergement sur place, coût financier important	1		
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	35h en une semaine, avant ou après les vacances universitaires pour permettre la réalisation du stage dans tous types de lieux.	1	Crèche	Régional (Nouvelle-Aquitaine, hors local, périphérique, départemental et territorial)	Eloigné de l'IFOMER, nécessite l'usage d'un véhicule motorisé individuel, offre de transport en commun réduite, peut nécessiter un hébergement sur place, coût financier important	15	Non concerné
			Extra-régional			Très éloigné de l'IFOMER, nécessite l'usage d'un véhicule motorisé, offre de transport en commun réduite, nécessite un hébergement sur place, coût financier important	20		
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	70h en deux semaines consécutives, dans la mesure du possible avant ou après les vacances universitaires pour permettre la réalisation du stage dans tous types de lieux.	1 à 2	Cabinet libéral et/ou structure de soins	Local (Limoges)	A proximité directe de l'IFOMER, offre de transport en commun variée (lignes urbaines diverses et passages fréquents), coût financier négligeable	23 en exercice libéral exclusif, 4 en exercice salarié exclusif, 14 en exercice mixte	En cours de validité
			Périphérique (communes limitrophes)			Proximité modérée avec l'IFOMER, offre de transport en commun disponible mais peu variée (lignes inter-urbaines limitées), peut nécessiter l'usage d'un véhicule motorisé individuel, coût financier léger	10 en exercice libéral exclusif, 0 en exercice salarié exclusif, 2 en exercice mixte		
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	70h en deux semaines consécutives, dans la mesure du possible avant ou après les vacances universitaires pour permettre la réalisation du stage dans tous types de lieux.	1 à 2	Cabinet libéral et/ou structure de soins	Départementale (Haute-Vienne, hors local et périphérique)	A moyenne distance de l'IFOMER, nécessite l'usage d'un véhicule motorisé individuel, offre de transport en commun réduite, coût financier modéré	12 en exercice libéral exclusif, 1 en exercice salarié exclusif, 4 en exercice mixte	En cours de validité
			Territorial (territoire Limousin, hors local, périphérique et départemental)			Eloigné de l'IFOMER, nécessite l'usage d'un véhicule motorisé individuel, offre de transport en commun réduite, peut nécessiter un hébergement sur place, coût financier important	31 en exercice libéral exclusif, 12 en exercice salarié exclusif, 5 en exercice mixte		
3.6.4 Stages cliniques 4	6	7	78h de stage, les lundis, pendant 12 semaines consécutives (hors vacances universitaires). Lieux de stage locaux et périphériques car enseignements en présentiel les mercredis, jeudis et vendredis.	1 à 2, en veillant à ne pas excéder 3 terrains de stage au total au cours du semestre	Cabinet libéral et/ou structure de soins	Extra-régional	Très éloigné de l'IFOMER, nécessite l'usage d'un véhicule motorisé, offre de transport en commun réduite, nécessite un hébergement sur place, coût financier important	451 en exercice libéral exclusif, 330 en exercice salarié exclusif, non connu en exercice mixte	En cours de validité
			Etranger (hors territoire français)			Très éloigné de l'IFOMER, nécessite l'usage d'un véhicule motorisé, offre de transport en commun réduite, nécessite un hébergement sur place, coût financier très important, démarches spécifiques à réaliser auprès de l'université	3 en exercice libéral exclusif, 3 en exercice salarié exclusif, 1 en exercice mixte		
3.6.5 Stages cliniques 5	6	8	78h de stage, les lundis, pendant 12 semaines consécutives (hors vacances universitaires). Lieux de stage locaux et périphériques car enseignements en présentiel les mercredis, jeudis et vendredis.	1 à 2, en veillant à ne pas excéder 3 terrains de stage au total au cours du semestre	Cabinet libéral et/ou structure de soins	Terrains de stage identiques pour l'ensemble des stages cliniques			En cours de validité
			78h de stage, les mardis, pendant 12 semaines consécutives (hors vacances universitaires). Lieux de stage locaux et périphériques car enseignements en présentiel les mercredis, jeudis et vendredis.			1 à 2, en veillant à ne pas excéder 3 terrains de stage au total au cours du semestre	Cabinet libéral et/ou structure de soins		
3.6.6 Stages cliniques 6	7	9	175h de stage en 5 semaines consécutives	1 à 2, en veillant à ne pas excéder 4 terrains de stage au total au cours de l'année universitaire	Cabinet libéral et/ou structure de soins	Terrains de stage identiques pour l'ensemble des stages cliniques			En cours de validité
			210h de stage en 5 semaines consécutives			1 à 2, en veillant à ne pas excéder 4 terrains de stage au total au cours de l'année universitaire	Cabinet libéral et/ou structure de soins		
3.6.7 Stages cliniques 7	13	10	175h de stage en 5 semaines consécutives	1 à 2, en veillant à ne pas excéder 4 terrains de stage au total au cours de l'année universitaire	Cabinet libéral et/ou structure de soins	Terrains de stage identiques pour l'ensemble des stages cliniques			En cours de validité
			210h de stage en 5 semaines consécutives			1 à 2, en veillant à ne pas excéder 4 terrains de stage au total au cours de l'année universitaire	Cabinet libéral et/ou structure de soins		

Annexe 2 : Tableau de correspondance entre les UE du parcours d'enseignement commun et les UE du référentiel de formation en orthophonie :

S1		Référentiel 2026	
UE	ECTS	UE	ECTS
UE P.1.1 Fondements de la démarche clinique	2	3.1.1	2/4
UE P.2.1 Biologie et hygiène	2	2.1	1/3
		5.4	1/2
UE P.2.2 Physiopathologie du développement et du vieillissement	2	1.2.1 2.6	1/4 1/3
UE P.2.3 Neurosciences 1	3	2.4.1	3/4
UE P.3.1 Santé publique	4	5.3.1	3/5
		1.4	1/4
UE P.4.1 Méthodologie du travail à l'université	1	3.1.2	1/2
S2		Référentiel 2026	
UE	ECTS	UE	ECTS
UE P.1.2 Relation thérapeutique	3	1.3	3/3
UE P.2.4 Neurosciences 2	3	2.4.2	3/4
UE P.4.2 Pratique fondée sur les preuves scientifiques 1	2	4.1	2/4
S4		Référentiel 2026	
UE	ECTS	UE	ECTS
UE P.4.3 Pratique fondée sur les preuves scientifiques 2	2	4.2	2/4
Avant-dernier semestre		Référentiel 2026	
UE	ECTS	UE	ECTS
UE P.3.2 Prévention et pédagogie	3	5.3.2	3/3
UE P.3.3 ETP	2	5.6	2/2
UE P.3.4 Gestion et pratique interprofessionnelle	4	3.1.5	1/7
		5.7	3/3

Liste des UE	ECTS	Positionnement des unités d'enseignement (UE)		Mutualisations			Modalités d'enseignement	Intervenants	Part en % d'enseignements à distance (EAD) et spécificités associées	Préciser les modalités de contrôle des connaissances (MCC)
		Positionnement de cette UE envisagé dans le référentiel par semestre	Déplacement de cette UE au sein d'une même année d'études*	Oui/Non	Quelles formations concernées ?	Précisions concernant les déplacements et les mutualisations	Répartition en CM/TD/TP/simulation	Noms et/ou profil des intervenants		
1.1.1 Sciences du Langage 1 : introduction à l'étude de la langue et de la communication verbale	5	S1	non	non			25h CM - 25h TD	Juliette Elie-Deschamps, MCU sciences du langage Camille Robieux, MCU sciences du langage, orthophoniste	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
1.1.2 Sciences du Langage 2 : concepts et méthodes pour l'analyse des différents niveaux linguistiques	6	S2	non	non		Déplacement d'un ECTS de l'UE 1.1.3 vers l'UE 1.1.2 pour équilibrer le nombre d'ECTS de chaque semestre et permettre les mutualisations de 1ère année	30 h CM - 30h TD	Juliette Elie-Deschamps, MCU sciences du langage Camille Robieux, MCU sciences du langage, orthophoniste Orthophonistes	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
1.1.3 Sciences du Langage 3 : développement du langage oral et écrit, modèles et outils d'analyse de corpus appliqués à l'orthophonie	7	S3	non	non		Déplacement des 4 ECTS de l'UE 2.3 au S3 compensé par 3 ECTS 2.4.2 (mutualisations) et 1 ECTS 1.1.3 déplacés au S2	35h CM - 35h TD	Juliette Elie-Deschamps, MCU sciences du langage Orthophonistes	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
			oui	non		1 ECTS déplacé au S2			voir UE 1.1.2	Pas d'EAD
1.2.1 Psychologie du développement : domaines moteur, cognitif, psychoaffectif et social tout au long de la vie	4	S1	non	oui	ergothérapie, orthoptie, masso-kinésithérapie	1 ECTS mutualisé	UE P.2.2 12h CM - 10h TD	Stéphanie Pareilleux, psychomotricienne Emilie Bichon, ergothérapeute Louise Robin, MCU sciences de la rééducation et de la réadaptation, ergothérapeute Achille Tchalla, gériatre	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
			non	non		1 ECTS non mutualisé au S1	5h CM - 5h TD	Margot Chignac, psychologue Autres enseignants à définir	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
			oui	non		2 ECTS non mutualisés au S2	10h CM - 10h TD	voir ci-dessus	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
1.2.2 Psychologie cognitive et neuropsychologie	5	S3	non	non			25h CM - 25h TD	Psychologues spécialisés en neuropsychologie et orthophonistes	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
1.2.3 Développement des compétences en mathématiques (outils et modèles)	3	S3	non	non			15h CM - 15h TD	Orthophonistes	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
1.3 Sciences sociales : introduction à la sociologie, psychologie sociale et anthropologie de la santé	3	S2	non	oui	ergothérapie, orthoptie, masso-kinésithérapie		UE P.1.2 Relation thérapeutique 20h CM - 10h TD	Margot Chignac, psychologue Alice Coursaget-Thibaud, kinésithérapeute Louise Robin, MCU SRR, ergothérapeute Léa Forgerit, psychologue Frédérique Bunlon, doctorante en STAPS Sofïène Abbassi, enseignant en psychologie sociale Maxime Duviou, sociologue	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
1.4 Sciences de l'éducation : introduction à la didactique et aux processus d'apprentissage	4	S1	non	oui	ergothérapie, orthoptie, masso-kinésithérapie	1 ECTS mutualisé	UE P.3.1 Santé publique regroupant cet ECTS et 3 ECTS de l'UE 5.3.1 pour 16h CM et 34h TD	Enseignant en sciences de l'éducation	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
			oui	non		3 ECTS non mutualisés au S2	15h CM - 15h TD	Orthophonistes Autres enseignants à définir après précision du contenu	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	S2	non	non			6h TD - 49h de stage	Orthophonistes	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
2.1 Biologie cellulaire, moléculaire et génétique : concepts fondamentaux	3	S1	non	oui	ergothérapie, orthoptie, masso-kinésithérapie	1 ECTS mutualisé	UE P.2.1 Biologie et hygiène regroupant cet ECTS et 1 ECTS de l'UE 5.4 pour 12h CM - 8h TD	Anne-Sophie Lia, MCU faculté de pharmacie (génétique) Dilara Sensoy, docteur en immuno-oncologie (histologie, embryologie)	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
			non	non		2 ECTS non mutualisés	10h CM - 10h TD	Karine Durand, docteur en médecine génétique Enseignants en biologie	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
2.2 Audition : Anatomie, physiologie, exploration fonctionnelle, pathologies et parcours de soins	4	S1	non	non			12h CM - 10h TD	Karine Aubry, médecin ORL Thibaut Wisniewski, audioprothésiste Camille Robieux, MCU sciences du langage, orthophoniste Emilie Bernard, orthophoniste	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
2.3 Fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées : Anatomie, physiologie, exploration fonctionnelle, pathologies et parcours de soins	4	S2	oui	non		déplacée au S3 - cf UE 1.1.3 et 2.4	20h CM - 20h TD	Camille Robieux, MCU sciences du langage, orthophoniste Aurore Judet, orthophoniste Orthophonistes Médecins ORL Chirurgien maxillo-facial diététicien Médecin oncologue	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
2.4.1 Neurosciences 1 : Anatomie, physiologie et exploration fonctionnelle	4	S1	non	oui	ergothérapie, orthoptie, masso-kinésithérapie	3 ECTS mutualisés	UE P.2.3 Neurosciences 1 20h CM - 10h TD	Mikael Desmons, MCU SRR Maxime Rocher, médecin ophtalmologue Médecin neurologue ou MPR	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
			non	non		1 ECTS non mutualisé	10h TD	Orthophonistes	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
2.4.2 Neurosciences 2 : Pathologies et parcours de soins	4	S3	oui	oui	ergothérapie, orthoptie, masso-kinésithérapie	3 ECTS mutualisés	UE P.2.4 Neurosciences 2 20h CM - 10h TD	Mikael Desmons, MCU SRR Jean-Christophe Daviet, médecin MPR Julia Hamonet, médecin MPR Jean-Yves Salle, médecin MPR Emilie Bichon, ergothérapeute médecins neurologues Cadre de santé	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
			non	non		1 ECTS non mutualisé	10h TD	Orthophonistes	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
2.5 Santé mentale, psychopathologie et parcours de soins	4	S4	oui	oui	ergothérapie	Nombre d'heures à définir (en cours de travail)	26h CM - 14h TD	Margot Chignac, psychologue Médecins psychiatres	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
2.6 Santé de l'enfant (0-18 ans), pathologies et parcours de soins	3	S2	oui	oui		1 ECTS mutualisé au S1	UE P.2.2 Physiopathologie du développement et du vieillissement regroupant cet ECTS et 1 ECTS de l'UE 1.2.1 pour 12h CM - 10h TD	Voir plus haut, ligne 7	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
			non	non		2 ECTS non mutualisés	10h CM - 10h TD	Médecins pédiatres, neuropédiatres Orthophonistes	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
2.7 Santé de l'adulte âgé, pathologies et parcours de soins	2	S3	non	non			10h CM - 10h TD	Médecins gériatres Orthophonistes	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	S3	non	non			12h TD - 70h de stage	Orthophonistes	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.1.1 Introduction à la profession d'orthophoniste	4	S1	non	oui	ergothérapie, orthoptie, masso-kinésithérapie	2 ECTS mutualisés	UE P.1.1 Fondements de la démarche clinique 8hCM - 12h TD	Audrey Viguière, ergothérapeute Audrey Pépin-Boutin, orthophoniste Emilie Bernard, orthophoniste Camille Robert, orthoptiste Lou Deconchas, ergothérapeute Alice Coursaget-Thibaud, kinésithérapeute	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
			non	non		2 ECTS non mutualisés	2h CM - 7h TD - 11h de stage	Emilie Bernard, orthophoniste Orthophonistes	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
3.1.2 Compétences professionnelles socles	2	S1	non	oui	ergothérapie, orthoptie, masso-kinésithérapie	1 ECTS mutualisé	UE P.4.1 Méthodologie du travail à l'université 10h TD	Audrey Viguière, ergothérapeute Luc Boutin, enseignant du second degré Thomas Soulier, kinésithérapeute Juliette Elie-Deschamps, MCU sciences du langage	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
			non	non		1 ECTS non mutualisé	8h TD - 2h TP	Juliette Elie-Deschamps, MCU sciences du langage Orthophonistes	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027

3.1.3 Posture professionnelle soignante, évaluation et diagnostic orthophonique	5	S3	non	non		1 ECTS 4 ECTS de l'UE 3.1.3 déplacés au S4 en compensation du déplacement de l'UE 2.5 au S3 (mutualisations)	5h CM - 5h TD	Orthophonistes	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
			oui	non			20h CM - 20h TD	Orthophonistes	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.2.1 Troubles du langage oral, de la parole et de la fluence 1	4	S4	non	non			20h CM - 20h TD	Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.2.2 Troubles du langage oral, de la parole et de la fluence 2	5	S6	non	non			25h CM - 25h TD	Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.2.3 Troubles de la communication et du langage secondaires à une condition biomédicale 1	4	S5	non	non			20h CM - 20h TD	Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.2.5 Troubles du langage écrit 1	5	S4	non	non			25h CM - 25h TD	Audrey Pépin-Boutin, orthophoniste Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.2.6 Troubles du langage écrit 2	5	S6	non	non			25h CM - 25h TD	Audrey Pépin-Boutin, orthophoniste Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.2.7 Troubles des apprentissages en mathématiques 1	4	S5	non	non			20h CM - 20h TD	Audrey Pépin-Boutin, orthophoniste Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.3.1 Troubles de la communication et du langage secondaires à des troubles de l'audition chez l'enfant et chez l'adulte 1	4	S5	non	non			20h CM - 20h TD	Audrey Pépin-Boutin, orthophoniste Emilie Bernard, orthophoniste Orthophonistes	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.4.1 Troubles des fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées chez l'adulte 1	4	S5	non	non			20h CM - 20h TD	Aurore Judet, orthophoniste Camille Robieux, MCU sciences du langage, orthophoniste Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.4.2 Troubles des fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées chez l'enfant 1	4	S5	non	non			20h CM - 20h TD	Aurore Judet, orthophoniste Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.4.3 Troubles des fonctions laryngées chez l'enfant et l'adulte 2	4	S6	non	non			20h CM - 20h TD	Camille Robieux, MCU sciences du langage, orthophoniste Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.4.4 Troubles des fonctions faciales, orales et pharyngées chez l'adulte 2	4	S6	non	non			20h CM - 20h TD	Aurore Judet, orthophoniste Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.5.1 Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques acquises 1	5	S4	non	non			25h CM - 25h TD	Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.5.2 Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques neuroévolutives 1	5	S5	non	non			25h CM - 25h TD	Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.6.1 Stages cliniques 1	3	S4	non	non			6h TD - 80h de stage	Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.6.2 Stages cliniques 2	5	S5	non	non			6h TD - 140h de stage	Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
3.6.3 Stages cliniques 3	5	S6	non	non			4h TD - 140 h de stage	Orthophonistes Autres enseignants à définir après définition du contenu précis	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
4.1 Introduction à la méthodologie de la recherche et statistiques descriptives	4	S2	non	oui	ergothérapie, orthoptie, masso-kinésithérapie	2 ECTS mutualisés	P.4.2 Pratique fondée sur les preuves scientifiques 1 12hCM - 14h TD	Stéphane Mandigout, PU STAPS Anaick Perrochon, PU SRR Fabrice Mangou et Frédéric Pirault, service commun de documentation MCU	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
			non	non		2 ECTS non mutualisés	4.1 6h CM - 6h TD	Olivier Prot, enseignant à la faculté des sciences	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
4.2 Lecture critique d'articles et statistiques inférentielles	4	S4	non	oui	ergothérapie, orthoptie, masso-kinésithérapie	2 ECTS mutualisés	P.4.3 Pratique fondée sur les preuves scientifiques 2 12h CM - 8h TD	MCU et/ou PU	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
			non	non		2 ECTS non mutualisés	13h CM - 27h TD	Olivier Prot Audrey Pépin-Boutin, orthophoniste MCU	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
4.3 Méthodologie de la recherche : applications	4	S6	non	non			5h CM - 35h TD	Audrey Pépin-Boutin, orthophoniste Juliette Elie-Deschamps, MCU sciences du langage Camille Robieux, MCU sciences du langage, orthophoniste	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
4.5 Stage de sensibilisation à la recherche	3	S6	non	non			2h TD - 33h de stage	Juliette Elie-Deschamps, MCU sciences du langage	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
5.1 Numérique en santé	2	S4	non	non			20h TD	Juliette Elie-Deschamps, MCU sciences du langage Capsules CINERG'e-santé	100% EAD	Non définies à ce jour
5.2.1 Anglais 1	2	S2	non	non			20h TD	Ricardo Florès, enseignant d'anglais	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
5.2.2 Anglais 2	2	S4	non	non			20h TD	Estelle Mazin-Jeamet, enseignante d'anglais	Pas d'EAD	Non définies à ce jour
5.3.1 Santé publique et santé environnementale : Organisations du système de santé, recherche en épidémiologie, actions de santé publique et développement durable	5	S2	oui	oui	ergothérapie, orthoptie, masso-kinésithérapie	3 ECTS mutualisés	UE P.3.1 Santé publique regroupant ces ECTS et 1 ECTS de l'UE 1.4 pour 16h CM et 34h TD	Mikael Desmons, MCU sciences de la rééducation et de la réadaptation Nicolas MOMPER, MCU faculté des lettres, enseignant TEDS Muriel BELLE MBOU, docteur en biologie, enseignante TEDS Edouard Nébié, enseignant en promotion de la santé Enseignant en santé publique	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
			non	non		2 ECTS non mutualisés	5h CM - 5h TD	Enseignants TEDS et santé publique	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
5.4 Infectiologie, hygiène, pharmacologie	2	S2	oui	oui	ergothérapie, orthoptie, masso-kinésithérapie	1 ECTS mutualisé	UE P.2.1 Biologie et hygiène regroupant cet ECTS et 1 ECTS de l'UE 2.1 pour 12h CM - 8h TD	Nathalie D'Hollander-Pestourie, infirmière hygiéniste Camille Nony, pharmacienne	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
			non	non		1 ECTS non mutualisé	5h CM - 5h TD	Hélène Géniaux, pharmacienne	Pas d'EAD	Voir annexe MCCC 2026-2027
5.5 Formation aux Gestes et Soins d'Urgence	1	S4	non	non			17,5 h TD	Formateurs du Centre de formation des soins d'urgence (CESU)	Pas d'EAD	Non définies à ce jour

\*Rappel référentiel : Afin de faciliter les mutualisations d'enseignement ou pour des raisons de ressources ou d'organisation pédagogiques, le semestre d'enseignement peut être modifié, dans la mesure où il intervient au sein d'une même année d'études. Ces modifications devront toutefois être réalisées dans le respect de la progression pédagogique.

Offre de formation - Orthophonie

UE - S1	ECTS	CM	TD	TP	Nbre groupes TP	CM+TD+TP	Stages
UE P.1.1 Fondements de la démarche clinique	2	8	12	0		10	0
UE P.2.1 Biologie et hygiène	2	12	8	0		20	0
UE P.2.2 Physiopathologie du développement et du vieillissement	2	12	10	0		22	0
UE P.2.3 Neurosciences 1	3	20	10	0		30	0
UE P.3.1 Santé publique	4	16	34	0		50	0
UE P.4.1 Méthodologie du travail à l'université	1	0	10	0		10	0
UE 1.1.1 Sciences du langage 1	5	25	25	0		50	0
UE 1.2.1.(1) Psychologie du développement	1	5	5	0		10	0
UE 2.1 Biologie cellulaire	2	10	10	0		20	0
UE 2.2 Audition	4	20	20	0		40	0
UE 2.4.1 Neurosciences 1	1	0	10	0		10	0
UE 3.1.1 Introduction à la profession d'orthophoniste	2	2	7	0		9	11
UE 3.1.2 Compétences professionnelles socles	1	0	8	2	2	10	0
<b>TOTAUX</b>	<b>30</b>	<b>130</b>	<b>169</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>291</b>	<b>11</b>

UE - S2	ECTS	CM	TD	TP	Nbre groupes TP	CM+TD+TP	Stages
UE P.1.2 Relation thérapeutique	3	20	10	0		30	0
UE P.2.4 Neurosciences 2	3	20	10	0		30	0
UE P.4.2 Pratique fondée sur les preuves scientifiques 1	2	12	14	0		26	0
UE 1.4 Sciences de l'éducation	3	15	15	0		30	0
UE 1.1.2 Sciences du langage 2	6	30	30	0		60	0
UE 1.2.1.(2) Psychologie du développement	2	10	10	0		20	0
UE 1.5 Stage école	2	0	6	0		6	49
UE 2.6 Santé de l'enfant	2	10	10	0		20	
UE 4.1 Introduction à la méthodologie de la recherche	2	6	6	0		12	
UE 5.2.1 Anglais 1	2	0	20	0		20	0
UE 5.3.1 Santé publique et environnementale	2	5	5	0		10	0
UE 5.4 Pharmacologie	1	5	5	0		10	0
<b>TOTAUX</b>	<b>30</b>	<b>133</b>	<b>141</b>	<b>0</b>		<b>274</b>	<b>49</b>

UE - S3	ECTS	CM	TD	TP	Nbre groupes TP	CM+TD+TP	Stages
UE 1.1.3 Sciences du langage 3	7	35	35	0			0
UE 1.2.2 Psychologie cognitive et neuropsychologie	5	25	25	0			0
UE 1.2.3 Développement mathématiques	3	15	15	0			0
UE 2.3. Fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées	4	20	20				0
UE 2.4.2 Neurosciences 2	1	0	10	0			0
UE 2.5 Santé mentale	4	26	14	0			0
UE 2.7 Santé de l'adulte âgé	2	10	10	0			0
UE 2.8 Stage crèche et EHPAD	3	0	12	0			70
UE 3.1.3 (1) posture professionnelle	1	5	5	0			0
<b>TOTAUX</b>	<b>30</b>	<b>136</b>	<b>146</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>70</b>

UE - S4	ECTS	CM	TD	TP	Nbre groupes TP	CM+TD+TP	Stages
UE P.4.3 Pratique fondée sur les preuves scientifiques 2	2	12	8	0		20	0
UE 3.2.1 Troubles du langage oral, de la parole et de la fluence 1	4	20	20	0			0
UE 3.2.5 Troubles du langage écrit 1	5	25	25	0			0
UE 3.1.3 (2) posture professionnelle	4	20	20				0
UE 3.5.1 Troubles du langage dans les pathologies neurologiques acquises 1	5	25	25	0			0
UE 3.6.1 Stage clinique 1	3		6	0			80
UE 4.2 Lecture critique d'articles et statistiques inférentielles	2	13	27	0			0
UE 5.1 Numérique en santé	2	0	20	0			0
UE 5.2.2 Anglais	2	0	20	0			0
UE 5.5 FGSU	1	0	0	17,5	2		0
<b>TOTAUX</b>	<b>30</b>	<b>115</b>	<b>171</b>	<b>17,5</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>80</b>

UE - S5	ECTS	CM	TD	TP	Nbre groupes TP	CM+TD+TP	Stages
UE 3.2.3 Troubles du langage secondaires à une condition biomédicale 1	4	20	20	0		40	
UE 3.2.7 Troubles des apprentissages mathématiques 1	4	20	20	0		40	

UE 3.3.1 Troubles du langage secondaires à un trouble de l'audition	4	20	20	0		40	
UE 3.4.1 Troubles des fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées chez l'adulte 1	4	20	20	0		40	
UE 3.4.2 Troubles des fonctions faciales, orales et pharyngées chez l'enfant 1	4	20	20	0		40	
UE 3.5.2 Troubles du langage dans les pathologies neurologiques neuroévolutives 1	5	25	25	0		50	
UE 3.6.2 Stage clinique 2	5		6			6	140
<b>TOTAUX</b>	<b>30</b>	<b>125</b>	<b>131</b>	<b>0</b>		<b>256</b>	<b>140</b>

UE - S6	ECTS	CM	TD	TP	Nbre groupes TP	CM+TD+TP	Stages
UE 3.2.2 Troubles du langage oral, de la parole et de la fluence 2	5	25	25	0		50	0
UE 3.2.6 Troubles du langage écrit 2	5	25	25	0		50	0
UE 3.4.3 Troubles des fonctions laryngées chez l'enfant et chez l'adulte 2	4	20	20	0		40	0
UE 3.4.4 Troubles des fonctions faciales, orales et pharyngées chez l'adulte 2	4	20	20	0		40	0
UE 3.6.3 Stage clinique 3	5		4	0		4	140
UE 4.3 Méthodologie de la recherche : applications	4	5	35	0		40	0
UE 4.5 Stage de sensibilisation à la recherche	3	0	2	0		2	33
<b>TOTAUX</b>	<b>30</b>	<b>95</b>	<b>131</b>	<b>0</b>		<b>226</b>	<b>173</b>

UE - S7	ECTS	CM	TD	TP	Nbre groupes TP	CM+TD+TP	Stages
UE 3.2.4 Troubles du langage secondaires à une condition biomédicale 2	5	25	25	0		25	0
UE 3.3.2 Troubles du langage secondaires à un trouble de l'audition chez l'enfant 2	5	25	25	0		50	0
UE 3.3.3 Troubles du langage secondaires à des troubles de l'audition chez l'adulte 2	3	15	15	0		20	0
UE 3.5.3 Troubles du langage dans les pathologies neurologiques acquises 2	5	25	25	0		35	0
UE 3.6.4 Stages cliniques 4	6		8	0		28	156
UE 4.4.1 Mémoire 1	4	15	25	0		25	0
UE 6.1 UE Optionnelle 1	2	0	0	20	2	22	0
<b>TOTAUX</b>	<b>30</b>	<b>105</b>	<b>123</b>	<b>20</b>	<b>2</b>	<b>205</b>	<b>156</b>

UE - S8	ECTS	CM	TD	TP	Nbre groupes TP	CM+TD+TP	Stages
UE 3.1.4 Communication professionnelle	2	5	15	0		20	0
UE 3.2.8 Troubles des apprentissages en mathématiques 2	5	25	25	0		50	0
UE 3.4.5 Troubles des fonctions faciales, orales et pharyngées chez l'enfant 2	4	20	20	0		40	0
UE 3.5.4 Troubles du langage dans les pathologies neurologiques neuroévolutives 2	5	25	25	0		50	0
UE 3.6.5 Stages cliniques 5	6		8	0		8	156
UE 4.4.2 Mémoire 2	6	20	40	0		60	0
UE 6.2 UE Optionnelle 2	2			20	2	20	0
<b>TOTAUX</b>	<b>30</b>	<b>95</b>	<b>133</b>	<b>20</b>	<b>2</b>	<b>248</b>	<b>156</b>

UE - S9	ECTS	CM	TD	TP	Nbre groupes TP	CM+TD+TP	Stages
UE P.3.2 Prévention et pédagogie	3	8	22	0		30	0
UE P.3.3 Education thérapeutique du patient	2		40	0		40	0
UE P.3.4 Gestion et pratique interprofessionnelle	4	20	20	0		40	0
UE 3.1.5 Intervention en orthophonie 1	6	15	45	0		60	
UE 3.6.6 stage	7	0	0	0		0	280
UE 4.4.3 Mémoire 3	6	20	40	0		60	
UE 6.3 UE optionnelle 3	2	0	0	20	2	20	
<b>TOTAUX</b>	<b>30</b>	<b>63</b>	<b>167</b>	<b>20</b>	<b>2</b>	<b>250</b>	<b>280</b>

UE - S10	ECTS	CM	TD	TP	Nbre groupes TP	CM+TD+TP	Stages
UE 3.1.6 Intervention en orthophonie 2	5	15	35	0		50	
UE 3.6.7 stage	13	0	0	0		0	280
UE 4.4.4 Mémoire 4	6	15	45	0		60	
UE 5.2.3 Anglais	2	0	20	0		20	
UE 5.8 séminaires professionnels	2	10	10	3,5	2	23,5	
UE 6.4 optionnelles	2	0	0	20	2	20	
<b>TOTAUX</b>	<b>30</b>	<b>40</b>	<b>110</b>	<b>23,5</b>	<b>2</b>	<b>173,5</b>	<b>280</b>

# QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES UE (version 25-26)

## EXEMPLE en orthophonie

### Évaluation des enseignements en orthophonie

Bonjour,

Nous vous proposons ce questionnaire afin de faire le point sur le semestre écoulé. Nous vous demandons de bien vouloir répondre aux questions posées UE par UE. N'hésitez pas à ouvrir le répertoire des enseignements qui vous a été fourni à la rentrée comme base de référence pour répondre aux questions.

Vos retours sont importants pour répondre à nos objectifs d'amélioration constante de nos formations.

Nous vous remercions du temps que vous consacrerez à ce questionnaire, ce qui représente environ 20 minutes.

#### Page 1 : Questions générales sur l'ensemble du semestre

1) Quelle est votre année d'étude ?

- Ortho 1
- Ortho 2
- Ortho 3
- Ortho 4
- Ortho 5

2) Indiquez, sur une échelle de 0 à 10, votre niveau de satisfaction globale concernant votre semestre

*De 0 = pas du tout satisfait à 10 = très satisfait*

3) Sur l'ensemble de votre semestre, dites si vous êtes satisfait ou non satisfait par ces points (NC = non concerné) :

	<i>Satisfait</i>	<i>Non satisfait</i>	<i>NC</i>
Organisation générale du semestre			
Organisation des examens			
Construction de l'emploi du temps (équilibre du volume horaire entre les différentes semaines, volume horaire quotidien, ...)			
Encadrement de votre directeur ou directrice des études			

4) Indiquez, sur une échelle de 0 à 10, votre niveau de satisfaction globale concernant l'accompagnement pédagogique du ou des stages du semestre (avant, pendant ou après les stages).

*De 0 = pas du tout satisfait à 10 = très satisfait*

5) Zone d'expression libre :

*Puis une page est prévue pour chaque UE*

## Exemple pour une UE

UE X.

- 1) Indiquez, sur une échelle de 0 à 10, votre niveau de satisfaction globale concernant cette UE.

*De 0 = pas du tout satisfait à 10 = très satisfait*

- 2) Quels aspects, parmi ceux cités ci-dessous, influencent le plus votre appréciation de l'UE et permettent de justifier ce score ?

Dites si chaque point influence positivement (augmente votre satisfaction), influence négativement (atténue votre satisfaction), influence peu ou n'influence pas votre appréciation.

	<i>Influence positivement</i>	<i>Influence négativement</i>	<i>Influence peu ou n'influence pas</i>
1. Pertinence de l'ordre des cours (progression des cours/enchaînement entre les cours)			
2. Clarté des objectifs des enseignements			
3. Adéquation des activités pédagogiques avec les objectifs annoncés			
4. Facilité à suivre l'enseignement			
5. Construction et mise à disposition des supports de cours (diaporama, supports fournis)			
6. Disponibilité de l'enseignant ou des enseignants			
7. Utilité des apprentissages de cette UE dans ma pratique professionnelle			
8. Explications des liens entre les apprentissages et les compétences développées			
9. Équilibre entre contenu théorique et contenu pratique (c'est-à-dire les activités de mobilisation des connaissances, par exemple vignette clinique, gestes professionnels, ...)			
10. Adaptation de l'évaluation ou des évaluations au contenu étudié en cours			
11. Cohérence de la durée de l'évaluation ou des évaluations avec la ou les tâches demandées			
12. Répartition des contrôles continus sur l'ensemble des cours du semestre (Si cette UE est évaluée en CT, cochez la case « n'influence pas »)			

2.1) Y a-t-il d'autres points qui influencent positivement ou négativement votre appréciation de l'UE ?

- Autres points ayant une influence positive
- Autres points ayant une influence négative

*(vous préciserez quels sont ces points dans la zone de texte située plus bas)*

2.2) A-t-il été facile de vous positionner sur ces points ?

*Oui – non*

*SI OUI : Pourquoi avez-vous eu des difficultés à vous positionner ?*

- Car mon avis est divergent selon les enseignements (différents) reçus dans cette UE
- Car je n'ai pas compris la question
- Car je n'arrive pas à savoir ce que recouvre l'aspect cité
- Autre raison (*vous pourrez apporter des précisions dans la zone de texte située plus bas*)

3) Pensez-vous avoir atteint les objectifs pédagogiques définis pour cette UE ?

- Oui je pense avoir atteint tous les objectifs
- Je pense avoir atteint plusieurs objectifs
- Je pense n'avoir atteint qu'une petite partie des objectifs
- Non je pense n'avoir atteint aucun objectif
- Je n'arrive pas à me positionner
- Je ne connais pas les objectifs de l'UE

4) Vous pouvez indiquer ici les difficultés que vous avez rencontrées, les points forts de l'UE, les points à améliorer, pourquoi vous pensez avoir atteint ou non les objectifs de l'UE, ce qui fait que vous vous sentez compétent ou au contraire peu compétent...

**Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences**

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027**

**Semestre 1**

**Filière ORTHOPHONIE**



**Université  
de Limoges**

SESSION 1								SESSION de 2nde chance					
Libellé des Unités d'Enseignement	Points ECTS /30	Coef si nécessaire	Nature	Modalité	Durée	Validation UE	Règles de compensation	Coef si nécessaire	Nature	Modalité	Durée	Validation UE	Règles de compensation
<b>1. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</b>													
UE 1.1.1 Sciences du langage 1	5		CC	Ecrit		VALIDATION	pas de compensation semestrielle		CT	Oral	30 minutes	cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE 1.2.1 (1) Psychologie du développement	1		CC	Ecrit		Note ≥ 10/20	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	30 minutes	cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE P.2.2 Physiopathologie du développement et du vieillissement	2		CC	Ecrit et/ou oral		Note ≥ 10/20	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	1h	cf. validation session 1	cf. validation session 1
<b>2. SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTE</b>													
UE P.2.3 Neurosciences 1	3		CT	Ecrit	1h	Note ≥ 10/20	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	30 min	cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE 2.4.1 Neurosciences 1	1			Validation de l'UE P.2.3		VALIDATION	pas de compensation semestrielle		CT	Validation de l'UE P.2.3		cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE 2.1 Biologie cellulaire, moléculaire et génétique	2		CT	Ecrit	1h	Note ≥ 10/20	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	1h	cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE 2.2 Audition	4		CT	Ecrit	2h	VALIDATION	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	2h	cf. validation session 1	cf. validation session 1
<b>3. ORTHOPHONIE : INTERVENTION, RAISONNEMENT CLINIQUE ET RELATION THERAPEUTIQUE</b>													
UE P.1.1 Fondements de la démarche clinique	2		CC	Ecrit		Note ≥ 10/20	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	30 min	cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE 3.1.1 Introduction à la profession d'orthophoniste	2		CC	Présence		VALIDATION	pas de compensation semestrielle		CT	Présence en stage		cf. validation session 1	cf. validation session 1
										Oral	20 min		
UE 3.1.2 Compétences professionnelles socles	1		CT	Ecrit	1h	VALIDATION	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	1h	cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE P.4.1 Méthodologie du travail à l'université	1		CC	Dossier et/ou oral		Note ≥ 10/20	pas de compensation semestrielle		CT	Dossier		cf. validation session 1	cf. validation session 1
			CT	Certification Pix	2h	VALIDATION	pas de compensation semestrielle		CT	Certification Pix	2h	cf. validation session 1	cf. validation session 1
<b>5. APTITUDES PROFESSIONNELLES EN SANTE</b>													
UE P.2.1 Biologie et hygiène	2		CT	Ecrit	1h30	Note ≥ 10/20	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	1h30	cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE P.3.1 Santé publique	4		CC	Dossier et oral		Note ≥ 10/20	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	30 min	cf. validation session 1	cf. validation session 1

TOTAL ECTS

**Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences**

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027  
Semestre 2  
Filière ORTHOPHONIE**



SESSION 1								SESSION de 2nde chance					
Libellé des Unités d'Enseignement	Points ECTS /30	Coef si nécessaire	Nature	Modalité	Durée	Validation UE	Règles de compensation	Coef si nécessaire	Nature	Modalité	Durée	Validation UE	Règles de compensation
<b>1. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</b>													
UE 1.1.2 Sciences du langage 2	6		CC	Ecrit et dossier		VALIDATION	pas de compensation semestrielle		CT	Oral	30 min	cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE 1.2.1 (2) Psychologie du développement	2		CC	Ecrit et dossier		Note ≥ 10/20	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	30 min	cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE P.1.2 Relation thérapeutique	3		CT	Ecrit	1h	Note ≥ 10/20	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	30 min	cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE 1.4 Sciences de l'éducation	3		CT	Dossier		VALIDATION	pas de compensation semestrielle		CT	Dossier		cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE 1.5 Stage école	2		CT	Pratique		VALIDATION	pas de compensation semestrielle		CT	Pratique		cf. validation session 1	cf. validation session 1
			CT	Dossiers		VALIDATION	pas de compensation semestrielle		CT	Dossiers		cf. validation session 1	cf. validation session 1
<b>2. SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTE</b>													
UE P.2.4 Neurosciences 2	3		CC	Ecrit et/ou oral		Note ≥ 10/20	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	30 min	cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE 2.6 Santé de l'enfant (0-18 ans)	2		CT	Ecrit	1h30	VALIDATION	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	1h30	cf. validation session 1	cf. validation session 1
<b>4. RECHERCHE EN ORTHOPHONIE</b>													
UE P.4.2 Pratique fondée sur les preuves scientifiques 1	2		CT	Dossier		Note ≥ 10/20	pas de compensation semestrielle		CT	Oral	20 min	cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE 4.1 Introduction à la méthodologie de la recherche	2		CC	Ecrit		VALIDATION	pas de compensation semestrielle		CT	Oral	20 min	cf. validation session 1	cf. validation session 1
<b>5. APTITUDES PROFESSIONNELLES EN SANTE</b>													
UE 5.2.1 Anglais 1	2		CC	Ecrit et oral		VALIDATION	pas de compensation semestrielle		CT	Oral		cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE 5.3.1 Santé publique et environnementale	2		CT	Ecrit	30 min	Note ≥ 10/20	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	30 min	cf. validation session 1	cf. validation session 1
UE 5.4 Pharmacologie	1		CT	Ecrit	30 min	Note ≥ 10/20	pas de compensation semestrielle		CT	Ecrit	30 min	cf. validation session 1	cf. validation session 1



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'ESPACE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER**

**LE CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE**

### **I - UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION**

Université de rattachement : **Université de Limoges**

Composante : **ILFOMER** (Institut Limousin de Formation aux MEtiers de la Réadaptation)

### **II - STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION**

L'ILFOMER est une composante de l'Université de Limoges, créée selon l'article L713-9 du code de l'éducation, qui regroupe 4 filières : ergothérapie, orthophonie, masso-kinésithérapie, et orthoptie.

L'équipe de direction est actuellement composée du directeur, dont les missions sont définies par les statuts de l'institut, de la directrice adjointe à la pédagogie et de la directrice des services administratifs et financiers. Elle comprend également un poste de directeur adjoint à la recherche, qui n'est pas encore pourvu à ce jour, mais qui a déjà été occupé par le passé. Ensemble, ils assurent le portage politique, et le pilotage stratégique, pédagogique, administratif et financier de l'institut, en veillant à la mise en œuvre du projet d'établissement et au respect des exigences réglementaires et universitaires.

La **directrice adjointe à la pédagogie** contribue au pilotage des formations, coordonne la mise en œuvre des maquettes pédagogiques, anime la réflexion pédagogique et veille à la qualité des dispositifs d'enseignement, d'évaluation et d'accompagnement des étudiants.

La **directrice des services administratifs et financiers** supervise l'ensemble des fonctions administratives, financières et logistiques de l'institut. Elle garantit notamment la conformité des procédures, la bonne gestion budgétaire, le suivi des ressources humaines et la coordination des services supports nécessaires au fonctionnement de l'établissement.

Le **directeur adjoint à la recherche** a vocation à contribuer au pilotage de la stratégie de recherche de l'institut, à accompagner la structuration et le développement des activités scientifiques, et à favoriser l'articulation entre formation et recherche.

L'équipe de direction constitue avec les **responsables pédagogiques de filière** le comité de coordination pédagogique (Copeda). Ils sont chargés de coordonner la mise en œuvre opérationnelle des formations en assurant l'animation des équipes pédagogiques, le suivi de la qualité des enseignements, la cohérence des parcours étudiants et la déclinaison des orientations pédagogiques définies au niveau institutionnel (Axe 2 Formation et Enseignement du projet institutionnel).

Enfin, des **référents institutionnels de l'Université de Limoges** (numérique, handicap, évaluation des formations, éthique et déontologie, développement durable et responsabilité sociétale, relations internationales), des **chargés de mission** et l'**assistant de prévention** apportent appui et expertise à différents publics (personnels et/ou étudiants). Leur contribution permet d'intégrer les politiques nationales et institutionnelles à la vie de l'institut et de répondre aux stratégies et objectifs définis par le projet institutionnel.

L'institut s'est fixé pour objectif de mettre en place une **organisation institutionnelle claire et efficiente**, alignée sur les enjeux stratégiques identifiés dans le cadre du projet institutionnel, et soutenant le pilotage global de l'institut.

Conformément à ces statuts, l'institut bénéficie d'un conseil d'institut et de conseils de perfectionnement par filière. A ceux-ci s'ajoutent des commissions expertes supplémentaires dans différents domaines propres à chaque axe.

#### *Une organisation de direction étendue et fonctionnelle*

La direction de l'ILFOMER a fait le choix d'une **organisation élargie de la direction**, fondée sur la répartition de missions spécifiques entre des commissions stratégiques et des référents ou chargés de missions.

Cette organisation permet :

- une meilleure **répartition des responsabilités** sur les différents axes du projet institutionnel ;
- une **coordination transversale** entre les filières et les services ;
- et une **souplesse organisationnelle**, en phase avec les ressources humaines disponibles.

L'ensemble des fonctions (direction, référents, responsables de filière, chargés de mission) est intégré dans un **organigramme structuré** et un **schéma décisionnel clair**, mis à jour annuellement et partagé avec l'ensemble des acteurs de l'institut. Ce modèle de gouvernance dynamique vise à responsabiliser les acteurs et à fluidifier la prise de décision.

#### *Une création de commissions stratégiques : un levier de pilotage collectif*

L'un des piliers de cette gouvernance repose sur la **mise en place de commissions transversales**, instaurées depuis 2020, et progressivement renforcées jusqu'en 2025. Ces commissions ont pour rôle de traiter des thématiques stratégiques de l'institut, de proposer des actions concrètes et d'extraire des indicateurs.

À ce jour, les commissions suivantes sont opérationnelles :

- Axe 2 du projet institutionnel – Formation et Enseignement : **Commission pédagogique (CoPeda)**, pour le suivi des formations et des modalités d'évaluation ; **Commission stage (CoStage)**, créée en 2023-2024, chargée de mutualiser les pratiques d'organisation, d'accompagnement et d'évaluation des stages entre les filières, tout en répondant aux exigences institutionnelles ;
- Axe 3 du projet institutionnel – Recherche et Innovations : **Commission recherche (CoRech)**, pour le développement des activités de recherche ;
- Axe 4 du projet institutionnel – Vie étudiante et associative : **Commission vie étudiante (CoMet)** pour favoriser la qualité de vie et l'engagement des étudiants ;
- Prochainement : Axe 1 du projet institutionnel – Gouvernance et Pilotage : **Commission communication (ComCom)**, à réactiver, pour structurer la stratégie de communication interne et externe.

Chaque commission se réunit en moyenne trois à quatre fois par an et associe des membres des équipes pédagogiques, administratives et, selon les cas, des représentants étudiants. Leur fonctionnement est inscrit dans les pratiques de gouvernance et contribue à la construction collective des orientations de l'institut.

### **III - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS**

Nombre de places : 25

Les capacités des salles, et le nombre de terrains de stages ne nous permettent pas d'accueillir des promotions de plus de 25.

Indiquer le bassin de recrutement des candidats :

Le bassin de recrutement est national. La moitié des étudiants de chaque promotion environ est originaire de la Nouvelle-Aquitaine, majoritairement d'un des trois départements de l'ancienne région Limousin.

	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Nombre de candidats admis	25	25	25

Dont candidats originaires de Nouvelle-Aquitaine	11	12	13
Originaires de l'ancienne région Limousin (Creuse, Corrèze, Haute-Vienne)	7	9	10

Profil des candidats (bacheliers, reconversion professionnelle) :

Les candidats admis sont majoritairement des bacheliers. A titre d'exemple, la promotion admise en 2025-2026 se compose de 17 néo-étudiants, 7 étudiants réorientés et 1 étudiante en reconversion professionnelle.

Comme l'indiquent les données du tableau ci-dessous, les reconversions professionnelles (FC) sont limitées, probablement par des problèmes de financement (5 ans d'études sans ressources, en plus des frais d'études).

Nombre d'étudiants inscrits dans la filière orthophonie de 2019/2020 à 2024/2025, avec répartition FI/FP

	2019/2020			2020/2021			2021/2022		
	FI	FC	Total	FI	FC	Total	FI	FC	Total
O1	23	1	24	23	1	24	23	2	25
O2	20	0	20	20	1	21	23	0	23
O3	19	1	20	19	0	19	19	1	20
O4	16	1	17	20	1	21	19	0	19
O5	15	3	18	16	1	17	21	1	22

FI = formation initiale ; FC = formation continue

	2022/2023			2023/2024			2024/2025		
	FI	FC	Total	FI	FC	Total	FI	FC	Total
O1	25	0	25	25	0	25	25	1	26
O2	24	1	25	25	0	25	25	0	25
O3	20	1	21	24	1	25	22	0	22
O4	20	1	21	21	1	22	24	1	25
O5	18	0	18	18	1	19	22	1	23

#### IV - MOYENS AFFECTES A LA FORMATION

- Financiers :

L'institut bénéficie de recettes d'origines diverses :

PRODUITS	Données Budget 2026
Subvention de fonctionnement de la Région Nouvelle-aquitaine	467 067,65€
Participation de l'Université de Limoges (part recherche des salaires des enseignants chercheurs)	146 370,35€

Taxe apprentissage	10 000,00€
Droits d'inscription - Frais de scolarité	33 680,00€
<b>TOTAL</b>	<b>657 118,00€</b>

- Humains :

L'institut regroupe quatre filières de formation (ergothérapie, masso-kinésithérapie, orthophonie et orthoptie) et s'appuie sur une organisation mutualisée, reposant sur une équipe de direction et des services administratifs transversaux à l'ensemble de ces formations.

Comme précisé dans le paragraphe II « Gouvernance », l'équipe de direction est actuellement composée du directeur, de la directrice adjointe en charge de la pédagogie et de la directrice des services administratifs et financiers. Sur cet ensemble, environ 0,45 ETP est dédié à la filière orthophonie.

Les services administratifs sont constitués d'une directrice administrative (catégorie A – attachée principale d'administration), d'une gestionnaire de catégorie B (technicienne) et de deux assistants administratifs de catégorie C (adjoints administratifs). L'équivalent d'environ 1 ETP est consacré au fonctionnement de la filière orthophonie.

- Locaux :

Depuis 2021, l'ILFOMER bénéficie de locaux complètement neufs. Notre institut fait partie d'un espace d'apprentissage innovant : le Bâtiment des Formations Sanitaires (BFS) d'une surface de plus de 5000 m<sup>2</sup>. Ce dernier regroupe sept instituts et écoles de formation, rattachés au CHU ou à l'Université de Limoges, accueillant ainsi environ 1 000 étudiants en formation dans les métiers de la santé. Dans ce bâtiment, les étudiants issus de formations variées partagent un même lieu d'études.

Y sont regroupés :

- l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI),
- l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS),
- l'Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS),
- l'Institut de Formation des Ambulanciers (IFA),
- l'École d'Infirmier Anesthésiste Diplômé d'État (EIADE),
- l'École d'Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'État (EIBODE),
- et bien sûr, l'institut en sciences de la réadaptation, l'ILFOMER.

Grâce à cette cohabitation, ce lieu devient un véritable carrefour de compétences et de connaissances dans le domaine de la santé, et plus spécifiquement dans les domaines des sciences infirmières et des sciences de la réadaptation. La particularité de ce bâtiment réside dans sa capacité à favoriser les interactions entre les différentes formations. Cette synergie permet aux étudiants de bénéficier d'enseignements communs, favorisant un apprentissage collaboratif et interdisciplinaire. Ce modèle de formation collaborative reflète l'environnement de travail réel des métiers de la santé, où la coordination entre les différents professionnels est essentielle pour garantir des soins optimaux. Le BFS se compose de 31 salles d'enseignement, 3 amphithéâtres de 150 places, 8 espaces de travail, un espace de vie étudiante, ainsi qu'un espace de simulation, une salle de recherche, offrant un environnement d'apprentissage complet et moderne. Cet espace est particulièrement adapté aux nouvelles méthodes de pédagogie numérique.

Des conventions formalisent l'occupation des locaux entre la Région N-A (propriétaire du bâtiment), l'Université de Limoges, et le CHU de Limoges (gestionnaire unique de sécurité).

L'ILFOMER, avec la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, la Maison de l'Internationale, le CROUS et l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design forment le Campus de Vanteaux. Celui-ci se trouve également à proximité du Campus Marcland sur lequel se trouvent les Facultés de Médecine et Pharmacie, la bibliothèque universitaire Santé et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Limoges.

Le Campus de Vanteaux propose des aménagements pour permettre aux étudiants de s'épanouir et répondre à leurs besoins. Deux résidences universitaires ; un restaurant universitaire ; une cafétéria ; la proximité avec le centre-ville et les magasins de nécessité (pharmacie, grande surface, boulangerie, ...) ; un cadre naturel et verdoyant ; en font un agréable lieu de vie. Le campus bénéficie également d'une riche vie associative et d'espaces aménagés propices à la rencontre et au partage entre étudiants.

Il est facilement accessible en voiture et propose de nombreuses possibilités de stationnement, y compris un abri à vélos. Le campus Vanteaux est également desservi par deux lignes de bus.

En plus de la bibliothèque universitaire Santé à proximité, la bibliothèque universitaire Lettres située directement sur le site propose un rayon consacré aux ouvrages de l'ILFOMER. Ainsi, nos étudiants peuvent

profiter de nombreuses ressources scientifiques, en libre accès. Les nombreux services et installations accessibles sur le campus et ses alentours en font un lieu favorable à la vie et la réussite universitaire.

## **V - NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION**

- Vincent Jolivet, président de l'Université de Limoges ;
- Anaïck Perrochon, directeur de l'ILFOMER, professeur des universités ;
- Emilie Bernard, responsable pédagogique de la filière orthophonie, orthophoniste, enseignante contractuelle CDI.

## **VI - PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE**

L'équipe enseignante de la filière orthophonie est constituée de personnels affectés (enseignants-chercheurs titulaires et enseignants professionnels contractuels) et de personnels vacataires.

L'équipe de personnels affectés est constituée d'enseignantes-chercheuses et de professionnelles (orthophonistes et psychologue) exerçant en parallèle une activité clinique. Les domaines d'expertise de ces enseignantes sont diversifiés, ainsi que leurs modalités d'exercice (pratique libérale, hospitalière ou médico-sociale). La composition de cette équipe permet d'offrir une formation à la fois axée sur le développement des compétences nécessaires à l'exercice d'une pratique clinique fondée sur les données scientifiques et ancrée dans la réalité de l'exercice professionnel.

Liste des personnels affectés de la filière :

NOM Prénom	Statut/Contrat	Section CNU/profession	Quotité
BERNARD Emilie	Contractuel type ens second degré - CDI	Orthophoniste en établissement médico-social	50%
CHIGNAC Margot	Contractuel type ens second degré - CDI	Psychologue en cabinet libéral	50%
ELIE-DESCHAMPS Juliette	Enseignant-chercheur	7ème section : science du langage	50% *
JUDET Aurore	Contractuel type ens second degré - CDI	Orthophoniste en cabinet libéral et au CHU	50%
PEPIN-BOUTIN Audrey	Contractuel type ens second degré - CDI	Orthophoniste en cabinet libéral, doctorante	50%
ROBIEUX Camille	Enseignant-chercheur	7ème section : science du langage - Orthophoniste	50% *
En cours de recrutement	Contractuel type ens second degré - CDI	Orthophoniste	50%

\*50% formation / 50% recherche

Les étudiants bénéficient par ailleurs d'enseignements assurés par les personnels affectés aux autres filières de l'ILFOMER, qui viennent ainsi soutenir l'acquisition des compétences interprofessionnelles et participer au développement d'une culture et d'une identité professionnelle partagée avec les autres métiers de la rééducation et de la réadaptation.

Liste des personnels affectés à l'ILFOMER intervenant dans la filière :

NOM Prénom	Statut/Contrat	Section CNU/profession	Quotité
MANDIGOUT Stéphane	Enseignant-chercheur	74ème section : STAPS	50%*
BICHON Emilie	Contractuel type ens second degré - CDI	Ergothérapeute	50%
VIGUIER Audrey	Contractuel type ens second degré - CDI	Ergothérapeute	50%
ROBIN Louise	Enseignant-chercheur	91ème section : SRR - ergothérapeute	50%*

DECONCHAS Lou	Contractuel type ens second degré - CDI	Ergothérapeute	50%
DESMONS Mikaël	Enseignant-chercheur	91ème section : SRR	50%*
PERROCHON Anaïck	Enseignant-chercheur	91ème section : SRR	50%*
COURSAGET-THIBAUD Alice	Contractuel type ens second degré - CDI	Kinésithérapeute	50%
MORIZIO Charles	Contractuel type ens second degré - CDI	PHD - Kinésithérapeute	50%
SOULIER Thomas	Contractuel type ens second degré - CDI	Kinésithérapeute	50%
BOUTEILLE Théa	Contractuel type ens second degré - CDD	Orthoptiste	50%
ROBERT Camille	Contractuel type ens second degré - CDD	Orthoptiste	50%
FLORES-CUTULO Ricardo	Contractuel type ens second degré - CDI	Enseignant d'anglais	50%

\*50% formation / 50% recherche

A cette équipe de personnels affectés s'ajoute une équipe d'enseignants vacataires et d'enseignants issus d'autres composantes de l'université de Limoges qui font bénéficier les étudiants de leur expertise dans le domaine de la recherche ou dans le domaine professionnel.

Liste des personnels vacataires et enseignants issus d'autres composantes 25/26 :

NOM Prénom	Statut
ABBASSI Sofiène	Enseignant psycho-social
ABI SAAB Poeiti	Doctorante sciences de la réadaptation
ADRIANSEN Marion	Orthophoniste
AHMED Mélina	Orthophoniste
AMIOT Leslie	Enseignant-chercheur Faculté des lettres
AUBRY Karine	Médecin ORL - CHU
AUDY Clémence	Orthophoniste
AUMONT Lauriane	Orthophoniste
BALAS Émilie	Orthophoniste
BALLOUHEY Quentin	PU-PH
BALON Louise	Orthophoniste
BEKKOUCHA Marie	Conseillère économie social et familial CRA

BELLE MBOU Mireille	Docteur en biologie
BELLESSERT Nina	Orthophoniste
BENOS Céline	Conseillère pédagogique - Faculté de droit
BERTOLLE Elodie	Orthophoniste
BESSAGUET Charlotte	Psychiatre - cabinet
BIOGEAU Régine	Médecin Limoges
BONGIBAUT Nicolas	Psychologue
BOUGON Anne-Sophie	Orthophoniste
BOURTHOUMIEU Sylvie	Enseignante-chercheuse pharmacie
BOUSREZ-JEAMOT Helen	Orthophoniste
BOUTIN Luc	Enseignant 2nd degré
BOUYGE Agnès	Orthophoniste
BRIE Joël	Chirurgien CHU de Limoges
BUNLON Frédérique	Docteure en STAPS
BURCKEL Isabelle	Psychologue
CAIRE François	Neurochirurgien au CHU
CARDINAUD Noelle	Médecin généraliste et gériatrie au CHU
CASTERAN Tiphaine	Psychomotricienne CHU de Limoges
CHANAUD Amandine	Orthophoniste
CHANTECLAIRE Alicia	Infirmière
CHOULY Marianne	Psychologue au CHU
COSNARD Alexandre	Neurologue au CHU
D'HOLLANDER Nathalie	Médecin hygiéniste - ETP
DAVIET Jean-Christophe	Médecin en MPR - CHU
DE FERLUC Antoine	Kinésithérapeute
DE FLEURY Marie	Orthophoniste

DECRESSY-BORSI Nais	Orthophoniste
DEFAYE François	Conseiller pédagogique - Académie de Limoges
DELANNET Margot	Orthophoniste
DELBREL Chloé	Orthophoniste
DESBORDES Ludivine	Institutrice en locomotion
DEXET Marc	Directeur Maison de santé APAJH
DUGEAY Sarah	Orthophoniste
DURAND Karine	Docteure en médecine - Génétique
DURIN-CARPE Élise	Orthophoniste
DUSSOT Celia	Orthophoniste
DUTAUD Anémone	Diététicienne
DUVIAU Maxime	Docteur en sociologie
ENRICO Vincent	Enseignant en sciences de l'éducation
ESMERY DERICK Catherine	Diététicienne nutritionniste
FAURENT Aude	Service Ecole inclusive - Académie de Limoges
FLORES CUTULO Ricardo	Anglais
FORGERIT Léa	Psychologue sociale du travail
FRACHET Simon	Neurologue
FROGET Rachel	Pédiatre
GALINET Fabienne	Codeuse en LPC
GARNAUD Emmanuelle	Orthophoniste
GARNIER Mathilde	Orthophoniste
GENIAUX Helene	Pharmacienne - Praticienne hospitalier
GERVAIS Pauline	Orthophoniste
GINOUVES Caroline	Orthophoniste
GIRONCE Aline	Orthophoniste

GOUJEAUD Sébastien	Infirmier CHU
GRIMAUT Aude	Orthophoniste
GUILHEM Lorine	Diététicienne
GUITTARD Aurélien	Médecin généraliste - cabinet
JAVELAUD Émilie	Infirmière hygiéniste au CHU
JEANDESBOZ Eva	Audioprothésiste
JOSTE Romain	Médecin en MPR - CHU
JUTEAU Émilie	Psychologue
KOUASSI-PUJOL Marie	Orthophoniste
KOUMA Oumar	Radiologue
LACROIX Davy	Formateur en langue des signes française
LADOUL Marine	Orthophoniste
LAGOUEYTE Benoît	Chirurgien maxillo-facial et cervico facial
LAPLACE Benjamin	Médecin - Psychiatrie
LAPLAUD Ambre	Enseignante Droit de la santé
LAPOUGE Giulia	Orthophoniste
LECOURT Constance	Orthophoniste - cabinet
LEGROS LAFARGE Émilie	Psychiatre
LEROY Élise	Orthophoniste
LIA Anne-Sophie	Enseignant-chercheur Pharmacie
LIAGRE Bertrand	Enseignant-chercheur Pharmacie
LIBOUTET Martine	Orthophoniste
LINTZ Clotilde	Orthophoniste
LORENZO Xavier	Enseignant-chercheur Faculté des lettres
MANGOUE Fabrice	Service commun de la documentation - Université
MANIÈRE Marjolaine	Orthophoniste

MARCO Léa	Pharmacienne hospitalier CHU et CH St-Junien
MARCOULE SOULIE Benedicte	Orthophoniste
MAREK Olivier	Audioprothésiste
MARENCO Laetitia	Psychologue
MARTINI-PONTET Helene	Orthophoniste
MAUREL BARRAL Louise	Orthophoniste
MAZIN-JAMET Estelle	Enseignante Anglais
MOMPER Laurence	Diététicienne
MOMPER Nicolas	Enseignant-chercheur Faculté des lettres
MONIER-DURSAP Sylvie	Orthoptiste
MONS Fabienne	Pédiatre - CHU
MONTEIRO Silvia	Psychologue
MORIAU Valérie	Orthophoniste
NEBIE Edouard	Association de promotion de la santé
NEVEU Kathleen	Orthophoniste
NGUYEN André	Pharmacien
NGUYEN HOANG Chi-lan	Médecin en MPR - CHU
NIVET Lucile	Orthophoniste
NONY Camille	Pharmacienne
NORRE Lena	Orthophoniste
OLLIAC Bertrand	Psychiatre
PAREILLEUX Stéphanie	Psychomotricienne
PARVEAU MARCHAND Marie Cécile	Psychologue / psychothérapeute
PEYRAMAURE Clémentine	Médecin oncologue
PEZDA Émilie	Assistante de service social
PHALIPPOUT Marion	Orthophoniste

PIRAULT Frederic	Service commun de la documentation - Université
POIRAT Marianne	Orthophoniste
POLIN Clément	Psychologue
PORTE Françoise	Orthophoniste
PRECHOUX Jean-Marc	Médecin ORL
PROT Olivier	Enseignant-chercheur Faculté des sciences
RAYNAUD BELLANGER Elyse	Orthophoniste
REDON Marie	Orthophoniste
REGO Laura	Orthophoniste
RIEGERT Anne-Ludivine	Psychologue
ROCHER Maxime	Médecin ophtalmologue
ROUSTAIN Céline	Orthophoniste
SALLE Jean-Yves	Médecin en MPR - CHU
SENSOY Dilara	Docteure en immuno-oncologie
SERY Arnaud	Chirurgien de la face et du cou - ORL
SOLER Sylvie	Orthophoniste
SOULARUE Justine	Orthophoniste
TALLIER Maïa	Médecin gériatrie
TCHALLA Achille	Médecin - Gériatrie CHU
TERRO Fanny	Orthophoniste
TERRO Faraj	Médecin - Génétique CHU
THIBAULT Agnès	Orthophoniste
THOMASSON Émilie	Ergothérapeute
THUILIER Clotilde	Docteur pédiatrie - CHU
TOURNIER Christine	Orthophoniste
TOURNIER Sandrine	Ergothérapeute

TRONCARD Marie-Pierre	Équipe relais Handicaps rares
USSEGLIO-GROSSO Julie	Chirurgien maxillo-facial et stomatologue - CHU
WISNIEWSKI Thibaut	Audioprothésiste
ZAHNOUNE Wided	Ingénieure qualité et sécurité des soins

Enfin, les étudiants sont accompagnés par des tuteurs et maîtres de stage :

- Tuteurs de stage enseignants du 1er degré au cours de leur stage en école
- Tuteurs de stage professionnels de santé ou professionnels du travail social et de l'éducation au cours de leur stage en crèche
- Tuteurs de stage cadres de santé ou orthophonistes au cours de leur stage en EHPAD
- Maîtres de stage orthophonistes, agréés par l'ILFOMER ou par un autre centre de formation universitaire en orthophonie

L'organisation des stages et le profil des terrains de stage sont décrits dans l'annexe 1: Organisation des stages.

Le stage d'initiation à la recherche était jusqu'à présent organisé dans les locaux de l'institut de formation. Nous n'avons pu dédier des semaines à ce stage. Des chercheurs venaient faire travailler des groupes d'étudiants sur leurs projets de recherche, une demi-journée par semaine. La rénovation des études va permettre de mettre en place une organisation différente. Le déplacement de ce stage au semestre 6 et l'allègement des volumes horaires d'enseignement de celui-ci permettra de dédier une période à la réalisation du stage d'initiation à la recherche. Les étudiants pourront alors le réaliser dans toute la France. Il est prévu que les étudiants réalisent des stages d'immersion en laboratoire. Un travail est en cours pour recenser les laboratoires de recherche à proximité qui travaillent sur des thématiques en lien avec la santé, afin de proposer à nos étudiants des expériences plus facilement transférables à leur domaine.

## **VII - EVOLUTIONS MAJEURES DE LA FORMATION RENOVEE**

Deux évolutions majeures sont à noter dans la mise en œuvre de la formation rénovée : la réduction des volumes horaires d'enseignement et le renforcement d'une approche pédagogique par compétences.

Le volume horaire hebdomadaire d'enseignements (périodes d'enseignements CM, TD et TP, hors stages) évolue. Il passe de 25 à 39 heures de cours hebdomadaires selon les semestres dans le cadre de la mise en œuvre du référentiel de 2013 à **20 à 27 heures de cours hebdomadaires selon les semestres**. Deux effets bénéfiques sont attendus de cette réduction conséquente des volumes horaires :

- Une amélioration de la qualité de vie et du bien-être étudiant en permettant un meilleur équilibre entre la vie d'étudiant et la vie personnelle
- Une augmentation du temps de travail personnel étudiant mobilisable, qui permettra aux étudiants de consacrer du temps de qualité à la relecture de leurs notes de cours, à la réalisation d'activités

d'entraînement en accès libre sur la plateforme numérique, à des lectures complémentaires et à la réalisation de travaux pour la formation (dossiers, projets, analyses réflexives, mémoire).

### Mise en œuvre du référentiel de formation en orthophonie

La logique de progression des apprentissages est repensée. Le référentiel de formation de 2026, ainsi que les travaux complémentaires produits par le Collège des centres de formation en orthophonie, permettent d'identifier clairement des niveaux progressifs de développement de chaque compétence, ainsi que les familles de situation au sein desquelles ces compétences sont susceptibles d'être mobilisées en contexte professionnel.

Le travail d'ingénierie de formation actuellement en cours vise une cohérence triple :

- Cohérence entre les différents semestres d'études, notamment entre les UE destinées à développer la même compétence au sein d'une même famille de situations
- Cohérence au sein d'un même semestre, entre les UE qui le composent, notamment entre les enseignements et les stages
- Cohérence pédagogique, en développant et en diffusant les méthodes et outils pédagogiques les plus susceptibles de permettre l'atteinte des objectifs de formation décrits dans le référentiel (démarche Best Evidence Medical Education, BEME), en visant une harmonisation des pratiques propres à fournir des repères clairs aux étudiants pour leur apprentissage

Dans cette perspective, une attention particulière est accordée au fait que les connaissances apportées au sein d'une UE soient effectivement régulièrement remobilisées dans d'autres UE.

Par ailleurs, une alternance entre apports théoriques et activités de mobilisation de ceux-ci est pensée à l'échelle de chaque séquence pédagogique. La combinaison progressive des compétences au sein d'une même situation est en outre travaillée au sein d'activités pédagogiques plus intégratives (stages, études de cas cliniques complexes, simulation), qui apparaissent régulièrement dans le cursus.

La méthodologie employée pour concevoir le programme de formation est la suivante :

### **Travail sur les contenus : priorisation et placement dans le cursus**

Avec l'appui des fiches UE du référentiel de formation et des données scientifiques actuelles, un travail d'identification des ressources à fournir aux étudiants (connaissances théoriques, apports méthodologiques, outils professionnels...) pour chaque domaine de compétences et chaque famille de situations est en cours.

Ces contenus seront ensuite répartis dans les différentes années d'études, et les différentes UE. Il s'agit d'identifier d'une part dans quelle UE la ressource sera présentée et d'autre part dans quelles UE elle sera remobilisée et combinée progressivement avec d'autres ressources.

### **Travail sur les méthodes et outils pédagogiques**

Pour chaque compétence et pour chaque niveau de développement de cette compétence, des méthodes d'évaluation et d'apprentissage sont en cours d'identification. L'alignement pédagogique est recherché pour favoriser l'atteinte des objectifs d'apprentissage.

La création de grilles d'évaluation propres à chaque niveau est en cours. Ce travail inclut la création progressive des grilles d'évaluation pour les stages.

Le Collège des Centres de Formation en Orthophonie (CCFUO) a produit en amont de la rénovation des études un document explicitant les différents niveaux de développement qui permettent d'atteindre progressivement les compétences attendues de fin de formation. Ce travail, qui a servi de socle aux travaux de réingénierie de la formation, a donné lieu depuis deux ans à l'expérimentation d'une nouvelle grille de stage, basée sur ces différents niveaux de compétence. Elle est actuellement utilisée auprès des étudiants de 3ème, 4ème et 5ème année et sera adaptée au fur et à mesure de la mise en oeuvre de la nouvelle maquette.

### **Organisation des séquences pédagogiques**

L'avancée des travaux sur les contenus d'une part et les méthodes pédagogiques d'autre part permet d'organiser progressivement les UE en séquences pédagogiques, dédiées chacune à la poursuite d'un ou plusieurs objectifs de l'UE et à la mobilisation de ressources ciblées.

Ce travail est en cours de réalisation pour les UE de la première année et sera poursuivi lors de l'année universitaire 2026-2027 et les suivantes pour les autres années d'études.

### **Recrutement des enseignants**

Les enseignements du cursus rénové seront recrutés une fois cette étape du travail réalisé. Les enseignants actuels seront sollicités pour assurer des enseignements proches de ceux qu'ils réalisaient jusqu'à présent dans le cadre du référentiel de 2013.

Le travail d'ingénierie est réalisé majoritairement par les enseignants affectés. Dans l'esprit d'une approche-programme, les enseignants vacataires sont associés à une partie du travail. Un groupe de travail a été proposé en janvier pour démarrer le recensement des contenus qui doivent faire partie de la formation. Les documents produits ont ensuite été partagés à tous pour recueillir l'avis de chacun. D'autres réunions de travail seront proposées.

Une formation des enseignants à de nouveaux outils d'enseignement et d'évaluation est à prévoir (simulation en santé, Tests de concordance de scripts, Problèmes à éléments clés...).

### Développement d'un parcours d'enseignements communs interprofessionnel fondé sur une approche par compétences

Dans le cadre de l'expérimentation régit par le décret n° 2020-553 du 11 mai 2020 et précisé par l'arrêté du 25 juin 2020, nous avons de l'année universitaire 2022-2023 à l'année 2025-2026 modifié les référentiels de formation en proposant aux étudiants en orthophonie, kinésithérapie et ergothérapie un premier semestre commun de formation. Le décret en cours nous permettant de continuer la mutualisation des enseignements entre nos formations couplé à la rénovation des études d'orthophonie, nous ont amené à repenser les enseignements communs aux filières de formation de l'ILFOMER par un parcours commun basé sur l'Approche par Compétences (APC). Nous avons également saisi l'opportunité d'intégrer à ces enseignements communs la filière orthoptie, créée en 2022.

L'ILFOMER a ainsi développé un parcours d'enseignements communs à ses quatre filières de formations, fondé sur l'APC et destiné à renforcer une culture professionnelle partagée entre elles. Ce parcours intègre une partie de la formation des étudiants de chaque filière et est structuré à l'appui des référentiels de chaque formation :

- **Ergothérapie** : Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'État d'ergothérapeute,
- **Masso\_kinésithérapie** : Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute. Décret n° 2025-1239 du 11 décembre 2025 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute
- **Orthophonie** : Code de la santé publique (articles D.4341-6 et suivants)
- **Orthoptie** : Arrêté du 20-10-2014 - J.O. du 17-12-2014.

Il vise le développement de l'interprofessionnalité (apprendre *avec, de et sur* les autres professions) et la mobilisation des savoirs en situation clinique.

Le parcours commun a été construit à partir d'une phase de préparation (avril–août 2025) centrée sur le cadrage et l'outillage du travail afin d'identifier les points à travailler au sein des groupes de travail.

Il a ensuite fait l'objet d'un lancement collectif en septembre 2025 (réunion d'équipe, constitution et cadrage du groupe de travail « référentiel de compétences »), puis d'une phase d'identification des enseignements mutualisables à travers plusieurs séances de travail. La sélection des enseignements communs a reposé sur les principes suivants :

1. **Cohérence** : mutualiser uniquement un "socle" réellement partagé par les trois formations, pour cela des groupes de travail intégrant des enseignants de chaque filière ont été constitués.
2. **Lisibilité** : la maquette de formation flèche explicitement ce qui relève des enseignements communs par l'intégration de la lettre P. dans la dénomination des unités d'enseignement (UE) et ce qui relève des enseignements spécifiques à chaque filière (maintien des noms et numérotation d'UE proposés dans les référentiels de chaque formation).
3. **Progressivité** : les apprentissages sont organisés selon des niveaux d'acquisition (novice → intermédiaire → compétent), avec l'identification d'indicateurs.
4. **Soutenabilité** : les étudiants des différentes filières ayant des calendriers de stage avec différents types d'obligations, la sélection des contenus et des temps d'enseignement a tenu compte des périodes de présence de chaque filière et de la compatibilité avec les calendriers.

Enfin, entre novembre 2025 et janvier 2026, un travail de consolidation par filière a permis d'établir les correspondances référentiel–projet, d'articuler le dispositif avec les calendriers de stages et de stabiliser les choix au regard des contraintes pédagogiques et institutionnelles.

Cinq compétences ont été identifiées, pour chaque compétence 3 niveaux de compétences ont été identifiés :

	<b>Novice</b> → entrée dans la compétence	<b>Intermédiaire</b> → consolidation / autonomie partielle	<b>Compétent</b> → autonomie et intégration (transfert en clinique)
<b>C1 – Mener une démarche de soins</b>	Identifie des indicateurs	Participe	Mène
<b>C2 – Collaborer avec les partenaires du soin</b>	Entre en relation	S'engage (sous supervision)	Gère le partenariat
<b>C3 – Gérer sa pratique professionnelle</b>	Applique les règles/méthodes décrites	Adapte ses actions aux situations imposées	Organise de façon autonome
<b>C4 – Adosser sa pratique à des données scientifiques</b>	Inscrit la pratique dans une démarche scientifique	Analyse les données	Réalise un travail de recherche (sous supervision)
<b>C5 – Mener une action de santé publique</b>	Analyse	Propose	Réalise

La formalisation des compétences communes a permis de concevoir le contenu du parcours d'enseignements communs.

Sur le plan pédagogique, tout comme le reste de la formation en orthophonie, le parcours d'enseignements communs privilégie l'apprentissage par situations, des études de cas, l'analyse de pratiques, des projets tutorés, et enseignements méthodologiques communs (notamment pour la recherche et la santé publique), dans le respect des impératifs de formation de chaque filière. Les enseignements prennent la forme de cours magistraux (CM), réunissant les étudiants des 4 filières en amphithéâtre, ainsi que des travaux dirigés (TD). Les TD regroupent 25 étudiants environ de chaque filière. Ce dispositif permet, au-delà du partage de connaissances communes, d'expérimenter leur mobilisation en interprofessionnalité.

Ce parcours interprofessionnel d'enseignements communs, fondé sur l'APC, vise à installer chez les étudiants des compétences transférables et une culture professionnelle partagée. En les plaçant, dès la formation, dans des situations d'apprentissage conjointes, il facilite l'appropriation concrète des pratiques de collaboration attendues en santé, conformément aux orientations de santé publique en faveur de l'interprofessionnalité. Ces acquis seront mobilisés dans l'exercice professionnel pour renforcer la coordination des soins et la continuité des parcours des patients.

L'évolution des métiers de la rééducation et de la réadaptation s'inscrit également dans un contexte marqué par de profondes mutations environnementales, sociétales et technologiques. Dans cette dynamique, l'ILFOMER engage une réflexion active sur l'adaptation de son offre de formation afin de préparer les futurs professionnels aux défis qui façonneront durablement leurs pratiques. Le développement durable et la responsabilité sociétale constituent des priorités stratégiques, tant au niveau de l'Université de Limoges que de l'ILFOMER. Face aux conséquences du changement climatique, il devient indispensable de sensibiliser les étudiants et les personnels aux enjeux écologiques, en s'appuyant notamment sur le socle commun de connaissances relatif à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS). Cette orientation se traduit concrètement par l'intégration progressive de ces thématiques dans les unités d'enseignement, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC), ainsi que par l'encouragement à leur mobilisation dans les mémoires de recherche. Un travail collaboratif est également mené avec l'Université pour l'élaboration d'un tronc commun sur ces questions, afin d'ancrer durablement ces préoccupations au cœur des parcours de formation. Au-delà de l'urgence environnementale, d'autres transformations sociétales majeures appellent une évolution des contenus pédagogiques. Conformément aux objectifs du Schéma régional de santé, l'ILFOMER intègre progressivement dans ses maquettes les grandes thématiques structurant l'avenir des systèmes de soins : le vieillissement de la population, qui implique une révision des modalités de prise en charge ; l'égalité d'accès aux soins, essentielle pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé ; l'égalité entre les genres, garantissant une prise en soin respectueuse et inclusive ; la barrière de la langue, qui peut entraver la relation soignant-soigné et nécessite des dispositifs adaptés ; et enfin, la transformation numérique des métiers de la santé, dont les outils et usages sont en constante évolution.

Ces thématiques sont abordées de manière transversale dans les enseignements, avec l'objectif de développer chez les étudiants une posture réflexive, informée et engagée. En les intégrant également dans les travaux de recherche, l'ILFOMER entend former des professionnels capables de répondre aux exigences de leurs champs d'intervention tout en s'inscrivant dans une démarche éthique, responsable et résolument tournée vers l'avenir.

## **VIII - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS**

La refonte en cours des enseignements - intégrant le nouveau parcours d'enseignements communs et le cursus établi par le nouveau référentiel de formation en orthophonie - permet de fournir un tableau de contenu détaillé pour les UE du premier cycle d'enseignement. L'offre de formation est déjà établie pour le cycle 2 dont le contenu pédagogique plus précis est en cours d'élaboration.

Certains contenus des UE du référentiel de formation en orthophonie sont traités au sein du parcours d'enseignements communs proposé à l'ILFOMER. Un tableau de correspondance permettant de retrouver ces UE est présenté en annexe 2.

### **Semestres 1 à 6 (1<sup>er</sup> cycle de formation)**

*Voir annexe 3 : Tableau enseignements 1er Cycle*

### **- Semestres 7 à 10 (2<sup>ème</sup> cycle de formation)**

*Voir annexe 4 : Offre de formation*

## **IX - DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR** **(accompagnement des étudiants)**

Les étudiants primo-entrants à l'ILFOMER présentent des profils diversifiés. Ils peuvent être issus du baccalauréat, avoir validé une première année de licence (PASS, LAS ou autres parcours), être titulaires d'une licence, master ou encore s'inscrire dans une démarche de reconversion professionnelle. Cette hétérogénéité se traduit par une grande variabilité des niveaux, tant en matière d'autonomie dans le travail universitaire que dans l'acquisition des connaissances disciplinaires. Les étudiants entrant directement après le baccalauréat rencontrent fréquemment des difficultés dans les domaines méthodologiques, tels que la prise de notes, la rédaction de fiches de lecture ou l'organisation du travail personnel. D'autres peuvent se heurter à des lacunes dans certaines disciplines qu'ils n'ont pas abordées lors de leur parcours antérieur. Dans ce contexte, l'individualisation des parcours constitue un levier central de la politique de formation de l'ILFOMER, au service de la réussite étudiante et de l'équité d'accès aux compétences. Elle vise à prendre en compte la diversité des profils des étudiants, de leurs acquis antérieurs et de leurs besoins, tout en s'inscrivant strictement dans le cadre réglementaire national et les référentiels de formation. L'institut prend notamment en compte les situations spécifiques telles que les contraintes liées à une activité professionnelle salariée >10 heures hebdomadaires, la grossesse, ou toute autre situation personnelle nécessitant des aménagements adaptés.

### **Un socle commun au service de la réussite étudiante**

Tout au long du cursus, l'ILFOMER met en œuvre un ensemble de dispositifs visant à accompagner l'ensemble des étudiants dans leur progression. Un suivi pédagogique régulier est organisé à la fin de chaque semestre ou de chaque année universitaire, sous la forme de temps collectifs et d'entretiens individuels. Ces temps permettent d'analyser les acquis, d'identifier les difficultés rencontrées en formation ou en stage et d'accompagner l'évolution du projet de formation de chaque étudiant.

Lorsque cela est nécessaire, des contrats pédagogiques individualisés peuvent être proposés aux étudiants redoublants ou ajournés autorisés à poursuivre leur cursus. Ces dispositifs permettent d'ajuster la charge d'enseignements, les activités pédagogiques attendues et, le cas échéant, les modalités d'évaluation, dans une logique de sécurisation des parcours et de prévention des ruptures.

Par ailleurs, les enseignements font l'objet d'ajustements réguliers à partir des retours des étudiants et de l'analyse des situations rencontrées en formation et en stage. À titre d'exemple, l'identification de questionnements récurrents liés aux situations de stage a conduit à la création d'un enseignement spécifique consacré à la préparation à la posture professionnelle en stage. Cet enseignement vise à accompagner les étudiants dans la réflexion autour de situations sensibles ou complexes, telles que la conduite à tenir face aux violences sexistes et sexuelles, les limites du rôle professionnel ou les sollicitations non conformes au niveau de compétences attendu.

Des suivis ponctuels individualisés ou en petits groupes peuvent également être proposés lorsque les difficultés identifiées nécessitent un accompagnement renforcé, à travers notamment un contrat pédagogique lorsque cela ne nécessite.

### **Des réponses adaptées aux situations spécifiques**

L'ILFOMER accorde une attention particulière à l'accompagnement des situations spécifiques, notamment celles liées au handicap ou à des contraintes personnelles particulières. Les étudiants en situation de handicap bénéficient, après évaluation par les services universitaires compétents, d'aménagements pédagogiques et évaluatifs mis en œuvre en lien étroit avec la référente handicap de la composante.

L'institut veille à concilier le respect de l'autonomie des étudiants, la conformité aux préconisations établies par les services spécialisés et la faisabilité organisationnelle des adaptations proposées, dans une logique d'équité, d'inclusion et de responsabilité institutionnelle. La référente handicap de l'ILFOMER les accompagne dans la mise en œuvre de ces démarches, dans une logique de bienveillance, de soutien et de responsabilisation. Les aménagements sont mis en place dans la mesure des capacités organisationnelles de la composante, dans un esprit d'inclusion et d'équité.

Par ailleurs, l'ILFOMER met en œuvre une procédure formalisée de demande de dispense d'enseignement, de stage et/ou d'évaluation, qui s'inscrit dans sa politique d'individualisation des parcours et d'adaptation de la formation aux acquis antérieurs des étudiants. Ce dispositif permet, dès l'entrée en formation, de reconnaître les compétences et apprentissages déjà validés dans le cadre d'autres cursus universitaires ou de formations antérieures, notamment dans des parcours de licences, masters, formations paramédicales ou reprises d'études. Dans cette perspective, tout étudiant estimant avoir déjà atteint les objectifs d'apprentissage d'une unité d'enseignement peut déposer, dans un calendrier défini et porté à la connaissance de l'ensemble des promotions dès le début de l'année universitaire, un dossier argumenté comprenant les contenus de formation suivis, les objectifs d'apprentissage correspondants, ainsi que les éléments attestant de la validation antérieure des acquis. Les demandes sont ensuite examinées par les instances pédagogiques compétentes — jury de délibération ou commission d'attribution des crédits selon les filières — au regard des référentiels de formation, des programmes de l'institut et des objectifs d'apprentissage visés. Cette procédure permet une prise en compte équitable des acquis antérieurs et favorise la fluidité des parcours, les passerelles avec les autres formations de l'enseignement supérieur et une meilleure adaptation du cursus aux profils, aux expériences et aux projets des étudiants.

### **Des parcours d'excellence et d'ouverture**

L'individualisation des parcours s'inscrit enfin dans une dynamique d'ouverture et d'excellence académique. Elle repose sur la diversité des terrains de stage, la variété des projets de mémoire et les possibilités de mobilités internationales, permettant aux étudiants d'enrichir leur parcours et d'élargir leurs perspectives professionnelles et académiques.

L'ILFOMER encourage et accompagne les étudiants qui souhaitent s'engager dans des parcours d'approfondissement académique, notamment à travers des perspectives de double cursus ou de poursuite d'études en master et en doctorat, en particulier dans les domaines des sciences de la réadaptation et de la santé publique. Cette orientation s'inscrit dans l'ambition de former des professionnels capables, le cas échéant, de s'inscrire dans des trajectoires de recherche, y compris à l'échelle internationale, contribuant ainsi au rayonnement scientifique de l'institut et à la structuration du champ des sciences de la réadaptation.

## **X - DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS**

L'ILFOMER met en œuvre un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements, destiné à recueillir régulièrement l'avis des étudiants afin d'améliorer continuellement la qualité pédagogique des cursus. Ce dispositif repose sur deux modalités complémentaires. D'une part, des « points promotion » sont organisés au minimum une fois par semestre sous la forme d'échanges oraux entre les étudiants d'une promotion et la directrice de l'année d'études correspondante. Ces temps de dialogue permettent d'identifier les difficultés rencontrées, de recueillir les observations des étudiants et d'apporter, lorsque cela est possible, des réponses ou des ajustements. Il favorise également l'alliance pédagogique. D'autre part, des questionnaires anonymes sont proposés aux étudiants afin de recueillir de manière confidentielle leur appréciation sur les contenus enseignés, les méthodes pédagogiques, l'organisation de la formation et les conditions d'apprentissage. Les résultats de ces deux dispositifs sont analysés par les responsables pédagogiques et pris en compte dans une démarche d'amélioration de la qualité, au service de la cohérence des enseignements et de la réussite étudiante.

Le questionnaire utilisé dans ce cadre est présenté en annexe 5 : Questionnaire d'évaluation des UE\_version\_janvier2026.

### **XI - PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES**

Des partenariats avec différents établissements ou associations sont déjà mis en place avec :

- le CHU de Limoges,
- l'Association des aphasiques,
- l'Association de prévention des orthophonistes de la Haute-Vienne.

Laboratoires de l'Université de Limoges associés à la filière :

CeReS - EA 3648, Centre de Recherches Sémiotiques

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines,

39 rue Camille Guérin, 87036 Limoges cedex

Laboratoire HAVAE, Handicap, Activité, Vieillesse, Autonomie, Environnement, UR 20217

123 avenue Albert Thomas

87060 Limoges Cedex

### **XII – AVIS DES INSTANCES**

Joindre :

- 1- Délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique
- 2- Délibération du conseil d'administration

---

**Dossier à envoyer aux adresses suivantes :**

[formationsante@enseignementsup.gouv.fr](mailto:formationsante@enseignementsup.gouv.fr)

[katia.siri@enseignementsup.gouv.fr](mailto:katia.siri@enseignementsup.gouv.fr)

[olga.criez@enseignementsup.gouv.fr](mailto:olga.criez@enseignementsup.gouv.fr)

[pauline.lenesley@enseignementsup.gouv.fr](mailto:pauline.lenesley@enseignementsup.gouv.fr)

[claude.moison@enseignementsup.gouv.fr](mailto:claude.moison@enseignementsup.gouv.fr)

[charlotte.bourbier@enseignementsup.gouv.fr](mailto:charlotte.bourbier@enseignementsup.gouv.fr)